

15 AVENUE RENE CASSIN - CS 92003  
97744 SAINT DENIS CEDEX 9

**Construction de trois postes de gardiennage sur les campus de Terre Sainte et du Tampon**

**CADRE DE REPONSE**

**I - DECOMPOSITION DE LA VALEUR TECHNIQUE /20 points**

**Organisation du chantier :**

- L’organigramme du chantier comprenant les CV et indications des références dans des opérations de même nature et de même importance pour l’entreprise, pour le conducteur de travaux et les chefs de chantier.

- Descriptions nominatives, nombre et qualifications du personnel d’exécution par type de tâches.

- Description des moyens matériels par type de tâches.

- Qualification éventuelle de l’entreprise (Qualibat / Qualiclima / Qualifelec…)

*\_ 5 points si complet*

*\_ 3 points si incomplet*

*\_ 0 points si non remis ou quasi inexistant*

**Description d’exécution des ouvrages :**

- Indiquer de façon claire et synthétique l’organisation envisagée pour réaliser le chantier ; réaliser une note synthétique sur les contraintes du site ; transmettre un plan de principe d’installation de chantier.

- Cette note identifiera les problématiques et spécificités de l’opération et présentera les solutions envisagées par le candidat pour y répondre dans le cadre de son offre.

-Le candidat présentera les opérations de mise en place sur site et proposera les procédures de mise en œuvre (transport, engins de levage, contraintes spécifiques...)

- Il précisera en outre les mesures concrètes pour la sécurité du chantier en site occupé, pour l’hygiène et sécurité du chantier, pour limiter les nuisances au voisinage et aux usagers, pour garantir l’accès aux locaux pour les véhicules et piétons, ainsi que les modalités de gestion des déchets.

*\_ 12 points si bonne projection dans le chantier et pas d’interrogation*

*\_ Moins 6 points si description imprécise, incomplète et/ou suscitant des interrogations sur des points pouvant générer des problèmes (retards, interfaces entre lots…).*

*\_ Moins 2 points si description incohérente et/ou trop succincte.*

*\_* ***Visite obligatoire (certificat de visite non rempli = candidat exclut).***

**Indications et informations techniques sur les fournitures (équipements)**

- Les fiches techniques et la garantie des fournisseurs du ou des équipements proposés.

- Descriptif et retours d’expériences des récentes réalisations sur les équipements proposés.

- Attestation NF des équipements proposés, cahier technique ou avis techniques CSTB ou EUROVEN, conformité aux normes.

- Le candidat explicitera ses choix en matière de matériel proposé afin d’assurer une pérennité de l’ouvrage au niveau de la corrosion et de la durabilité dans le temps

- Il précisera les procédures de mise en œuvre des matériaux et les mesures permettant de limiter au maximum les signalements de désordres durant la période de garantie de parfait achèvement.

*\_ 3 points si complet*

*\_ 1 point si incomplet*

*\_ 0 points si non remis ou quasi inexistant*

**II - DECOMPOSITION DE L’EXAMEN DU DELAIS /20 points**

**Planning du chantier**

Planning clair, reprenant au mieux la numérotation et les étapes indiquées au CCTP et au CDPGF :

*\_ 5 points si planning transmis*

*\_ 2 points si planning incohérent / incomplet*

*\_ 0 points si planning non fourni*

**Respect du délai**

*\_ 0 points si travaux terminés dans le délai de 3 mois d’exécution*

*\_ Plus 1 point par jour gagné en dessous des 3 mois d’exécution avec un maximum de 15 points*